

87, rue Marcel Dassault  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT



Maîtrise d'Ouvrage :



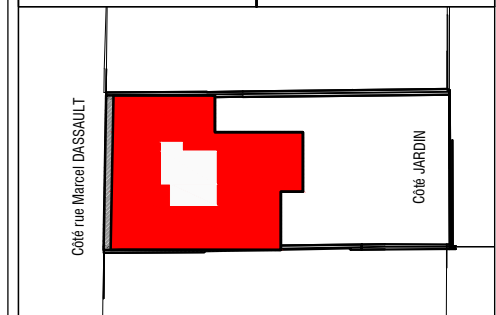
**SCCV 87 MD**  
28, rue Marbeuf  
75008 PARIS

Maîtrise d'Oeuvre :



20, rue du Bouquet de Longchamp  
75116 PARIS

Lot N°	501
Type	5 pièces
Niveau	5 <sup>ème</sup> Etage



Séjour	37.29
Cuisine	7.90
Chambre 1	9.62
Chambre 2 parentale	18.68
Chambre 3	16.27
Wc+SdB	3.95
SdB	6.41
SdE+Wc	4.55
SdE+Wc	2.17
Entrée	6.90
Dgt 1	2.88
Dgt 2	2.65
<b>Surface habitable</b>	<b>119.29</b>

Balcons	17.30
---------	-------

La surface habitable correspond à la superficie garantie par la loi 96-1107 du 18 décembre 1996, dite Loi Camez, améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété.

Ces plans peuvent être sujets à modifications (de cotes, de surfaces, de configuration et d'implantation des appareils sanitaires) pour des raisons techniques, architecturales ou réglementaires.

L'ensemble surfaces, volumes de poutres et volets roulants peuvent ne pas être indiqués sur les plans.

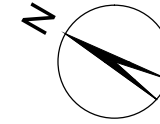
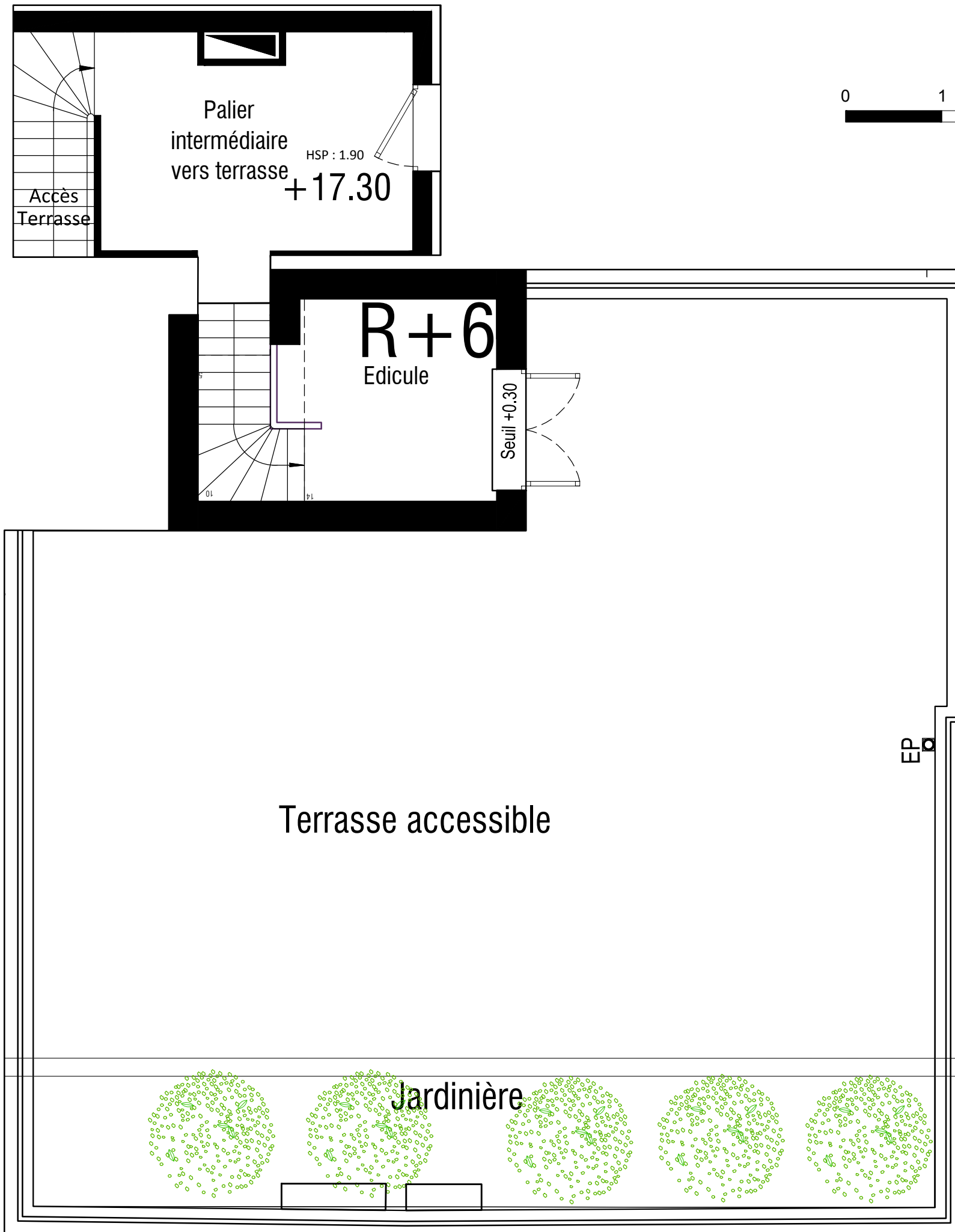
Tolérance des cotes et surfaces selon le code civil 5 % maximum.

Le plan ne comporte pas d'incruste.

Le mobilier est représenté à titre indicatif.

Les surfaces annexes indiquées ne sont pas contractuelles.

Indice	c	Date	02/02/2016
--------	---	------	------------



87, rue Marcel Dassault  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT



Maîtrise d'Ouvrage :



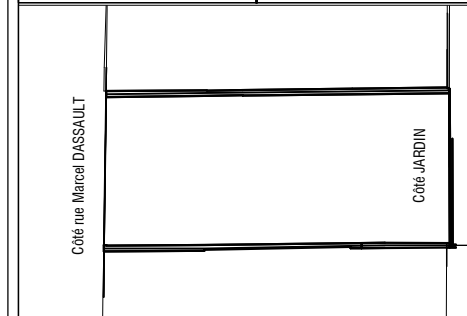
SCCV 87 MD  
28, rue Marbeuf  
75008 PARIS

Maîtrise d'Oeuvre :



20, rue du Bouquet de Longchamp  
75116 PARIS

Lot N°	501
Type	5 pièces
Niveau	Terrasse



Edicule	4.73
Palier intermédiaire	9.00
Surface habitable	13.73
Terrasse	86.0

La surface habitable correspond à la superficie garantie par la loi 96-1107 du 18 décembre 1996, dite Loi Cotez, améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété.

Ces plans peuvent être sujets à modifications (de cotes, de surfaces, de configuration et d'implantation des appareils sanitaires) pour des raisons techniques, architecturales ou réglementaires.

L'ensemble soffites, rebombes de poutre et volets roulants peuvent ne pas être indiqués sur les plans.

Tolérance des cotes et surfaces selon le code civil 5 % maximum.

Le plan ne comporte pas d'échelle.

Le mobilier est représenté à titre indicatif.

Les surfaces annexes indiquées ne sont pas contractuelles.

Indice	c	Date	02/02/2016
--------	---	------	------------